

Ouïe-Dire

Edito

Janvier 2007 - N°7

OUIE-DIRE ??? Ne vous méprenez pas, vous avez bien sous vos yeux le 7^{ème} numéro du bulletin d'information de CISIC !

Ce journal a acquis au fil de sa parution une certaine notoriété auprès de nos adhérents, c'est pourquoi il a été décidé de donner un nouvel élan à cet outil de communication : nouvelle maquette, nouvelles rubriques, nouveau titre.

Vous retrouverez vos rubriques habituelles présentées différemment : témoignages, événements, dossier, etc. ...mais aussi de nouvelles rubriques notamment le **Courrier de Lecteurs** où la parole vous est donnée. N'hésitez pas à nous faire part de vos questions, de votre propre vécu avec l'implant car avant tout **Ouïe-Dire** est votre journal.

L'association compte désormais 400 adhérents de la France et à ce titre CISIC devient un réseau national d'information sur l'implant cochléaire. En vous remerciant chaleureusement pour votre soutien, nous vous souhaitons une très Bonne année 2007 et une agréable lecture de votre nouveau journal !

Véronique

« Comme la vie est lente et comme l'espérance est violente »

Ces quelques vers d'Apollinaire me sont venus lors d'une réunion où nous évoquions différents témoignages qui parlent du sentiment « d'enfermement » dans la surdité, d'un temps arrêté, perdus parmi les autres qui... n'ENTENDENT pas notre détresse... Et puis, vient le temps de la révolte, la recherche d'une porte de sortie à cette prison : l'ESPERANCE, VIOLENTE, obstinée, d'en trouver une...

Et puis, un jour la rencontre (enfin) avec quelqu'un QUI ECOUTE et qui dit que : mais si, il y a quelque chose à tenter...

Voilà pourquoi nous étions là, à POUVOIR DISCUTER...

Nous pourrions ajouter, du même poème : « Faut-il qu'il m'en souvienne La joie venait toujours après la peine »

Marie-José



Sommaire

Actualités surdité	page 2 et 3
Vie associative	page 4
Actualités implants	page 5
Côté enfance	page 6
Témoignage	page 7
Courrier des lecteurs	page 8

Agenda

• **de 13h-16h :**
Réunions d'information CISIC au
14 Bd Montmartre 75009 PARIS
dans les locaux de l'IFIC
jeudi 8 Mars 2007
jeudi 3 Mai 2007
jeudi 21 Juin 2007
• **Vendredi 9 février 2007 de**
14h à 17h : réunion d'informa-
tion CISIC à Bordeaux
dans les locaux du CIS

d'Aquitaine au 103 ter, rue de Belleville.

• **Samedi 17 février 2007 à 15h :** conférence sur l'implant cochléaire à la mairie de Chartres – salon Marceau Place des halles – 28000 Chartres.

• **Samedi 6 octobre 2007**
Assemblée Générale CISIC
2007-01-22.

Actualités Surdit 

La Maison D partementale des Personnes Handicap es (MDPH)

La loi du 11 f vrier 2005 pour l' galit  des droits et des chances des personnes handicap es a institu  les maisons du handicap dans chaque d partement. C'est un "guichet unique" aupr s duquel toute personne handicap e b n ficie de l'accueil, de l'information et du conseil dont elle pourrait avoir besoin. Un interlocuteur unique prend en charge les d marches relatives   la situation de handicap.

La Maison D partementale des Personnes Handicap es (MDPH) prend la forme d'un Groupement d'Int r t Public (GIP) dont le Conseil g n ral assure la responsabilit  administrative et financi re. Elle regroupe : L' tat, le Conseil G n ral, les organismes de protection sociale et associations de personnes handicap es repr sentatives.

Les missions principales des Maisons du Handicap sont l'information, l'accueil, le conseil, l'aide   la d finition du projet de vie, l'accompagnement et la m diation.

Elle attribue des prestations, g re le fonds d partemental de compensation et mets en place, l'organisation et le fonctionnement de la Commission des Droits et de l'Autonomie (qui remplace la COTOREP et la CDES).

Les Aides propos es par les Maisons du Handicap sont de plusieurs types :

- Administratives : D livrance ou le renouvellement de cartes d'invalidit , carte de priorit  de stationnement, reconnaissance de travailleur handicap .

- Allocations : Allocation d' tude pour enfant handicap , allocation pour adulte handicap .

- Orientations : Scolarisation et formation pour l'enfant handicap , orientation professionnelle et formation des adultes handicap s, orientation en  tablissement m dico-social.

- Prestations : Renouvellement de l'allocation pour tierce personne, prestation de compensation du handicap. Pour acc der   ces aides, il faut remplir un dossier de demande dans lequel est regroup  en un seul formulaire les donn es n cessaires   l'examen de votre demande.

La liste des contacts MPDH est tenue   jour par la CNSA Caisse Nationale de Solidarit  pour l'Autonomie : <http://www.cnsa.fr/rubrique14.html>

Pour ceux qui n'aurait pas acc s   l'internet, une liste est disponible aupr s de l'association. Cette liste a  t  mise   jour en juin 06 par le CNSA. Les MDPH se d ploient in galement sur l'ensemble du territoire, afin de savoir si votre MPDH est op rationnelle, nous vous conseillons de vous renseigner aupr s de votre conseil g n ral.

VENTE D'ACCESSOIRES par l'interm diaire de l'association CISIC :

Nous vous rappelons que nous avons n goci  des conditions pr f rentielles chez un distributeur d'accessoires pour malentendants : PRODITION.

Parmi les produits disponibles, ceux-ci ont tout particuli rement retenu notre attention : Le t l phone Relation, un t l phone permettant d'utiliser la position «T» des aides auditives et de certains contours d'implant. Il am liore aussi nettement le confort d' coute m me pour les porteurs d'implants qui ne disposent pas de position T. Le r veil Shake-Awake (un r veil vibreur que l'on peut accrocher   l'oreiller ou   sa tenue de nuit ou mettre sous son drap ; tr s utile en voyage en particulier). La boucle Field, un amplificateur pour boucle magn tique d'appartement qui se branche sur une t l vision et/ou une ch ne HIFI (pour les implants avec position T uniquement). Pour obtenir une documentation plus d taill e et obtenir un bon de commande, contactez :

Catherine Daoud - 57, avenue Schildge - 91120 PALAISEAU - info@cisic.fr - T l. : 06 17 39 54 71

Piles

Nous vous informons que nous avons n goci  un tarif pr f rentiel de piles pour implant cochl aire.

<http://www.audilo.com/>

Les piles propos es ont  t  test es par plusieurs membres de notre association utilisant diff rentes marques d'implant cochl aire (Cochlear, MXM, Med-El).

Comme la consommation est diff rente chez chacun d'entre vous, nous vous recommandons de proc der   une premi re commande de petite quantit . Cela vous permettra de v rifier la consommation avec votre implant.

Vous pouvez soit les commander par internet (nous contacter par e-mail pour obtenir le code coupon valable pour nos adh rents) soit par courrier (nous contacter pour obtenir un bon de commande r serv    nos adh rents).

Catherine

Maintenance des implants cochl aires

Pour la compensation du handicap, les d marches sont assez longues, je viens r cemment de recevoir une r ponse. Le conseil g n ral prend en charge 75% de mes d penses actuelles de mai 2006   avril 2011 avec un paiement mensuel. Dans ces d penses est inclus, l'assurance, le mat riel d'entretien, les d placements pour les r glages. Je peux   tout moment demander une aide suppl mentaire pour les r parations et si le co t  volue. Ce n'est pas grand chose mais c'est un d but. Je pense qu'il ne faut pas h siter, car il est vrai que certains chiffres peuvent faire peur.

Bonne et heureuse ann e   tous.

Louis-Philippe

Actualités Surdit 

GUIDE : LA SURDIT  DE L'ENFANT

La Fondation de France et l'INPES  ditent un guide gratuit. Chaque ann e, en France, plus de 800 b b s naissent sourds. Au-del  de l'annonce du handicap, r el bouleversement pour les parents, les questions affluent : comment communiquer l'enfant ? faut-il qu'il apprenne la langue des signes ou la langue orale ? a-t-il besoin d'un appareil ? va-t-il parler ? pourra-t-il aller   l' cole ? Un an apr s le vote de la loi du 11 f vrier 2005 et   l'heure o  est  tudi  le d pistage syst matique des surdit s n onatales, la Fondation de France et l'INPES co- ditent « La surdit  de l'enfant, guide pratique   l'usage des parents ». Si vous souhaitez recevoir ce guide, envoyer un timbre   2,76 euros (500g)   Marie Pierre Goin (9, all e des Pommiers 03300 CREUZIER LE VIEUX) avec vos coordonn es.



L'association Acc s Culture propose des aides techniques et humaines permettant aux personnes aveugles, malvoyantes, sourdes, malentendantes ou d fici tes mentales d'assister   des repr sentations th  trales de mani re autonome.

Services gratuits propos s :

- Audio description par casque pour les personnes aveugles ou malvoyantes (codage utilis  ci-dessous : A)
- Codage en Langue fran aise Parl e Compl t e pour les personnes Sourdes (codage utilis  ci-dessous : L.P.C.)
-  cran individuel de sur titrage pour les personnes sourdes

(codage utilis  ci-dessous : S.T.T.)

- Traduction en Langue des Signes Fran aise pour les personnes Sourdes (codage utilis  ci-dessous : L.S.F.)
- Casque d'amplification ou induction magn tique pour les personnes malentendantes

(codage utilis  ci-dessous : M.E.)

Renseignements Association Acc s Culture

T l phone : 01 53 65 30 74 Fax : 01 40 79 54 80

Site : www.accessculture.org

Mail : accessculture@magic.fr

LE TH  TRE ACCESSIBLE POUR LES PERSONNES HANDICAP ES SENSORIELLES

DERNI RE HEURE...DERNI RE HEURE...DERNI RE HEURE...DERNI RE HEURE...

Nous venons d'apprendre que les syst mes d'implants cochl aires et du tronc c r bral vont  tre  valu s d'ici la fin de l'ann e par la Haute Autorit 

de Sant , l'HAS. Cette d marche fait suite aux demandes d'admission au remboursement d pos es par les industriels en vue de leur inscription

sur la liste de produits et prestations remboursables (LPPR), ce qui permettra une prise en charge par la S curit  sociale, de l'implant et du processeur.

HANDICAP : LA T L PHONIE MOBILE ACCESSIBLE

Bouygues Telecom, Orange et SFR, qui ont sign  en mai 2005 une charte pour faciliter l'acc s des personnes handicap es   la t l phonie mobile, sont en mesure de proposer de 5   10 mod les aux aveugles et aux malvoyants, le m me nombre aux sourds et aux malentendants, 2 portables aux b gues et 2 autres aux d fici tes moteurs.

Quotidien du M decin du 12/10/2006



Vie Associative

LE 9 JUIN 2006 À LA MEIGNANNE PRÈS D'ANGERS

En Mai 2006, l'antenne d'ANGERS du CISIC prenait forme. Nous avons ressenti le besoin de partager un pique nique pour un moment de convivialité afin de mieux se connaître.

Le 9 juin à la Meignanne, nous nous réunissions dans le jardin, en toute simplicité.

Echanges, regards, moments forts, les implantés en dehors du temps, merci à tous pour ces instants magiques.

Nathan, Brigitte, Philippe et Hugo



LE 4 JUIN 2006 À VICHY

Les futurs implantés ont pu découvrir l'implant, à l'occasion du déjeuner organisé par Marie-Pierre et Benoit à Vichy pour les implantés de la grande région du centre.

L'ambiance était agréable ce dimanche 4 juin si loin du cadre médical habituel.

Catherine



LE 10 JUIN 2006 PRÈS DE MULHOUSE

La tradition se perpétue chez Jeanine et Sophie près de Mulhouse en Alsace.

J'ai eu le plaisir de retrouver de nombreux « anciens » implantés : ils sont tous tellement à l'aise avec leur implant ! C'est vraiment un grand plaisir pour moi de venir vous retrouver dans vos régions.

Catherine



Réunions locales

Vous avez envie de rencontrer d'autres implantés pour une petite pause « café-douceur » ou « déjeuner-débats »... Mais il n'y en a pas près de chez vous !

Pourquoi ne pas organiser quelque chose en toute simplicité ?

Ces petites rencontres où tout le

monde apprend et apporte quelque chose sont toute simples à réaliser et à organiser. Contactez-nous, nous vous aiderons à réunir d'autres implantés ou futurs implantés de votre région.

marie-pierre.goin@wanadoo.fr
06.24.62.24.09



Actualités Implants

NOUVEAU PROCESSEUR CHEZ ADVANCED BIONICS : Auria Harmony®

En juin 2003, Advanced Bionics a lancé sur le marché le système HiResolution® (pour Haute résolution) qui comprenait entre autre, le processeur de son contour d'oreille Auria®. A ce jour, plus de 14 000 processeurs de son Auria® sont utilisés dans le monde, faisant ainsi bénéficier leur propriétaire des performances, de la fiabilité et de la modularité incomparable de ce processeur de son.

Nous sommes heureux de vous informer que nous travaillons activement sur une évolution de ce processeur de son qui s'appellera Auria Harmony®. En effet, depuis quelques mois, aux Etats Unis et au Canada, cette nouvelle version du processeur de son est en cours d'essais cliniques. Des études cliniques complémentaires sont égale-

ment en cours en Europe, notamment en France ayant pour objectif d'apprécier ses évolutions : Une nouvelle électronique permettant aux utilisateurs d'apprécier un son ayant la même qualité qu'un CD audio et qui permet aussi une augmentation très significative de l'autonomie des batteries Advanced Bionics, pour un plus grand respect de l'environnement et un gain significatif en frais d'entretiens pour les utilisateurs,

- Un témoin lumineux de fonctionnement maintenant intégré sur le processeur lui-même, pour faciliter le contrôle de l'appareil par les enseignants et les parents,

- La position T directement intégrée dans le processeur, pour bénéficier en toute simplicité de l'apport des dispo-



sitifs à boucle inductive,

- Une variété de modules d'alimentations pour adapter Auria Harmony® à vos conditions de vie et d'utilisation,
- Enfin, la possibilité d'accéder aux nouveaux paramètres de réglages (dynamique d'entrée agrandie, analyse du son portant sur l'utilisation de 120 canaux fréquentiels) afin de chercher à optimiser, chaque fois que possible, l'écoute dans des situations connues comme difficiles : environnements bruyants, ambiances musicales, etc.

NOUVEAU PROCESSEUR CHEZ COCHLEAR : Nucleus® Freedom™

Cochlear™ présente la nouvelle génération de processeur vocal Nucleus® Freedom™, ce nouveau processeur est pour l'instant compatible avec l'implant de nouvelle génération Freedom mais le sera fin 2006 avec les implants de type CI24 (implantés après 1996) et courant 2007 avec les implants de type CI22 (implantés avant 1996). Cette dernière innovation est conçue pour fournir une meilleure qualité d'écoute dans une large gamme d'environnements.

Une des caractéristiques, spécifique au processeur vocal Nucleus® Freedom™ est d'être protégé contre les éclaboussures d'eau et les excès de transpiration ou d'humidité.

Il permet également aux adultes et aux enfants une plus grande participation au monde sonore quotidien : sous le boîtier incurvé se trouve une nouvelle micro puce-puissante, conçue pour le système Freedom™ et codant les signaux numériques. Ce processeur spécifique fournit aujourd'hui des fonctions avancées de traitement audio, avec la puissance qui sera nécessaire pour les innovations de demain.



Le processeur vocal Nucleus® Freedom™ peut se porter en contour d'oreille, avec une unité de commande portée à la ceinture ou dans un brassard. Simple d'utilisation, la conception de boutons-poussoirs permet un réglage facile et un affichage d'une plus grande clarté sur son nouvel écran LCD. Une série d'accessoires est également disponible pour une connexion directe à la télévision, à des chaînes stéréo, des récepteurs FM, des systèmes audio personnels (iPod®, Walkman®), des consoles de jeux, etc... La boucle à induction est intégrée au processeur pour l'utilisation du téléphone.

Plus besoin de changer de composants quand le téléphone sonne.

Adresses

Advanced Bionics Sarl

76 rue de Battenheim
68170 RIXHEIM
France

Tel. : (+33)(0)3 89 65 98 00

Fax : (+33)(0)3 89 65 50 05

E-mail : info@bionicear-europe.com

Web : <http://www.bionicear-europe.com>

Cochlear France

3, impasse Marcel Chalard
31100 TOULOUSE
France

Tel. : (+33)(0)5 34 63 85 85

Fax : (+33)(0)5 34 63 85 80

E-mail : info@cochlear.fr

Web : <http://www.cochlear.com>



SIMON IMPLANTÉ EN MAI 1999 AU CHU D'ANGERS

Nous avons découvert la surdité de Simon à l'âge de 2 ans et demi, elle a évolué pendant deux ans, suite à une chute violente sur la tête, il est devenu sourd profond. L'implant, nous en avons vaguement entendue parler. Lorsque le Professeur Dublin, nous a proposé cette solution, nous avons pensé à ce que cela pouvait apporter à notre fils. Ne serait-ce que des sons pour l'avertir d'un danger. Simon avait toujours manifesté son désir de communiquer depuis le début, malgré les baisses de son audition qui étaient dramatiques pour lui et pour nous parents. Après 4 mois de préparation, le temps de faire tous les examens nécessaires, Simon se faisait implanter le 12 mai 1999. Son oreille était « réparée » ce sont les mots que nous avons utilisés pour lui expliquer ce qui allait se passer. Un mois plus tard, le premier réglage. De retour à la maison, il a fallu quelques heures d'adaptation, avec mise en marche et arrêt de l'implant car cela était trop bruyant, le volume devait être au minimum. En soirée, Simon nous demandait ce qu'étaient les bruits qu'il entendait. Il a fallu ainsi expliquer, détailler tous les sons qu'il redécouvrait : les oiseaux, les talons qui claquent sur le trottoir, les voitures

« Je suis content d'entendre même si je ne comprend pas toujours tout. »

Simon

« On s'est retrouvé ensemble comme il y avait longtemps »

Martine sa sœur aînée

« Nous sommes confiant dans l'avenir de Simon car il s'est toujours montré très volontaire, bavard, curieux et avide de nouvelles connaissances »

M-P et J-F Belluot



et tous les bruits de la maison pour le plus grand bonheur de la famille. Simon revenait dans le monde de la communication. A ce jour Simon a 12 ans et est scolarisé en cinquième avec deux heures de soutien par semaine.

LES NAISSANCES DE CET ÉTÉ

« Je suis contente d'avoir mon implant car je peux entendre les différents pleurs de Léa. Quand je suis toute seule dans la chambre avec Léa le soir je garde mon implant, je suis plus en sécurité. Un soir, je voulais garder mon implant, mon mari était là, il dormait et moi aussi. Tout d'un coup je me réveille en sursaut, j'entendais les ronflements de mon mari. C'était insupportable ; j'étais obligée d'enlever mon implant. (D'habitude j'enlève mon implant pour dormir) »

Elisabeth (Bretagne) implantée en Juillet 2003 et maman de Léa née en Aout 2006



« A la naissance de mon premier enfant, atteinte de surdité totale, je n'ai entendu ni gazouillis ni pleurs de mon bébé ce qui me stressait énormément. Depuis je suis implantée et j'ai eu mon deuxième enfant. C'est extraordinaire et émouvant de l'entendre gazouiller, même si ses pleurs m'agacent un peu les oreilles. Je n'aime pas garder l'implant la nuit car j'entends chaque mouvement de mes enfants et les ronflements de mon mari. Grâce à mon mari, entendant, je peux débrancher. Mais si j'étais seule avec les enfants je porterais l'implant jour et nuit. Pour rien au monde je regrette l'implantation. »

Sophie (Alsace) implantée en Mai 2001 maman de Jules né en Aout 2006



ASSURANCES DES IMPLANTS COCHLÉAIRES

Les assurances AGF nous proposent désormais 3 contrats :

- 1-Le processeur seul : 180 euros par an (90 euros par semestre)

- 2-Implant cochléaire dans sa totalité (partie interne et processeur) : 228 euros par an (114 euros par semestre).

- 3-Implant bilatéral (implant à chaque oreille) : 384 euros (192 euros par semestre).

A noter qu'il n'est plus nécessaire d'assurer le 2^{ème} processeur si vous en avez acheté un.

Il est rappelé que ce contrat d'assurance inclut une assurance individuelle accidents de la vie privée avec un capital

de 7 700 euros en cas de décès accidentel et un capital de 15 245 euros

en cas d'invalidité permanente totale, réductible en cas d'invalidité permanente partielle, consécutive à un accident. Vous pouvez assurer vos accessoires FM ou boucle à induction sur le même contrat sans augmentation de tarif à condition que la facture de ces accessoires soit adressée à Mr Maixant.

Attention : Ne pas oublier d'adresser votre déclaration de dommages à Mr Maixant dans les 5 jours qui suivent la date de votre accident.

TÉMOIGNAGE DE GILBERT, IMPLANTÉ À NANCY EN JANVIER 2006



Je m'appelle Gilbert Warth, et habite Thionville en Moselle.

Avec l'apparition de forts bourdonnements (les acouphènes) comparables au bruit créé par une chute d'eau (celle du Niagara?), mon audition a régulièrement baissé durant plusieurs décennies. Le port de prothèses auditives - la première date de 1969 - de plus en plus puissantes et performantes, m'avait permis une audition acceptable, et même confortable, du moins les premières années. L'étiologie de la surdité n'a pas été établie avec certitude. Les médecins ORL ont évoqué une possible intoxication par médicaments. Or, pendant mon service militaire en Afrique, j'ai suivi pendant deux ans un traitement antipaludisme par la nivaquine, médicament dont les effets secondaires seraient redoutables pour l'audition ! La relation de cause à effets n'est que présumée, bien que les premiers acouphènes datent de cette période. Au cours du premier semestre 2005, énième aggravation. Ne percevant plus aucun son, j'ai d'abord soupçonné une panne de la prothèse auditive. Mais c'est l'audiogramme qui s'est révélé complètement plat.

Diagnostic : cophose totale bilatérale. Irréversible! Sauf mise en place d'un implant cochléaire, proposée par le médecin ORL.

IC dont j'ignorais à peu près tout. La consultation du site internet CISIC, trouvé par moteur de recherche, avec ses témoignages et forum, m'ont rapidement rallié à la solution de l'IC c'est en août 2005, que j'ai eu le premier contact avec le professeur Claude Simon chef du service ORL au C.H.U de Nancy. Octobre 2005, après les examens et bilans classiques, et aussi la rencontre de toute l'équipe «implants», qui a su, par son écoute et sa grande

disponibilité, me mettre entièrement en confiance, le Pr.Simon m'a confirmé la faisabilité de l'implantation, sur l'oreille gauche, la seule à avoir été appareillée auparavant ; et m'a proposé l'IC Med EL Pulsar+. Après une dernière consultation début décembre 2005, la date du 12 janvier 2006 a été retenue pour l'opération par le Prof. Simon.

Ce même mois, j'ai assisté à un forum organisé par Mlle L.Ribeyre, psychologue au service ORL du CHU, qui réunissait plusieurs personnes déjà implantées, et qui m'a permis de faire connaissance avec Anne Dars, déléguée régionale du CISIC pour la Lorraine. L'observation de ces personnes implantées, dans leur attitude, l'aisance dans leurs discussions, leur facilité d'écoute, alors que rien ne laissait deviner une quelconque aide auditive, n'ont fait que me conforter dans ma décision. C'est donc en toute confiance, que je me suis rendu au CHU à Nancy, la veille de l'opération. Opération le jeudi, durée de 3 heures. Réveil sans problèmes, à part quelques douleurs au niveau de la cicatrice et dans l'oreille ; douleurs vite calmées par perfusion.

Perfusion qui m'a été retirée le lendemain matin. Libre de mes mouvements, je me suis relevé de suite, sous la surveillance des infirmières.

Premier constat rassurant, pas de vertiges, ni de contractions côté visage. Tout allait bien. J'ai décidé de prendre une douche...sans shampoing bien sûr! Le soir même le Pr.Simon, m'a annoncé ma sortie pour samedi midi. Sortie effectuée - après retrait de l'encombrant bandage de la tête - avec tout de même une provision d'antalgiques, utilisés avec parcimonie durant la semaine suivante, jusqu'au retrait des fils de suture. C'est avec beaucoup d'impatience, que j'ai attendu la pose de l'appareillage externe, ainsi que les réglages 20 jours après l'opération. Je n'ai pas été déçu. Car après quelques gargouillements et les premiers «bip», j'ai parfaitement entendu quelques mots de la conversation entre l'audiométriste Mme Ledoré et

mon épouse qui m'accompagnait ; au point de pouvoir me mêler à cette conversation quelques réglages plus tard. C'était magique, le résultat nous a surpris tous les trois.

Bilan après le troisième réglage, soit moins de trois mois après l'opération :

- je peux suivre normalement une conversation, plus difficilement dans le bruit.
- j'identifie aisément les bruits de la rue (circulation, pas sur le trottoir, carillons, chants d'oiseaux en ce printemps etc...)
- utilisation du téléphone, sans tout comprendre
- je saisis des phrases entières à la radio, s'il n'y a pas de musique ou bruit de fond. Par contre j'ai plus de difficultés avec la télé. Mais j'ai bon espoir pour la suite, en laissant faire le temps, mais aussi grâce aux séances de travail suivies à Thionville, avec Elizabeth Chatté, orthophoniste, comptable et témoin des progrès réalisés. J'ai 69 ans, et suis témoin ravi, tous les matins du miracle quotidien, lorsque je remets mon appareil en service. C'est toute la grâce que je souhaite à tous les sourds et malentendants qui me lisent.

Gilbert

Dix mois

Je me suis accrochée, accrochée, suspendue aux lèvres de tous ceux, qui voulaient bien faire l'effort de se faire comprendre...

Je me suis battue, battue pour ne pas sombrer, j'ai espéré, rêvé qu'on me parlait...

J'ai résisté, persévéré, il fallait se battre pour continuer... à vivre. Et puis le formidable espoir, d'entendre à nouveau... J'ai patienté, patienté

Et il a fini par arriver ce jour, si plein d'espoir, le 11 mai 2006, je ne l'oublierai jamais...

J'entendais à nouveau... Merci, merci, la vie...

Claudine

Courrier des lecteurs

AG CISIC 2006

Notre assemblée générale 2006 a rassemblé à Paris, le samedi 30 Septembre 2006, plus de 150 personnes de toute la France. Les rapports moral et financier ont été approuvés et sont en ligne sur notre site internet. (contactez-nous si vous souhaitez en recevoir un exemplaire par courrier). Le conseil d'administration CISIC pour l'année 2007 est le suivant : Catherine Daoud (Présidente), Sylvie Harlé (Vice présidente), Marc Le Roy (Secrétaire), Joëlle Fournil (Trésorière), Samia Ben Hadj Ali, Françoise Ernie, Marie-Pierre Goin, Martine Ottavi, Jean-Jacques Wolff. Cette journée a marqué une étape dans la vie de notre association, avec en vue le cap des 500 adhérents qui devrait être atteint d'ici quelques mois. Le démarrage de notre association, s'est fait petit à petit et nous sommes très fiers d'avoir réussi à garder un service d'information de qualité mais aussi un cadre très chaleureux à toutes nos rencontres.

J'encourage chacun d'entre vous à continuer de parler de CISIC pour que la représentation de l'implant cochléaire soit de plus en plus forte, que ce soit dans votre centre d'implantation, chez votre orthophoniste, chez votre audio-prothésiste ou autre. Je vous remercie tous, du fond du cœur, pour vos encouragements mais aussi pour l'engagement personnel que chacun met actuellement au service de CISIC. **Catherine**



COURRIER DES LECTEURS

Cette nouvelle rubrique vous permettra d'obtenir une réponse aux multiples interrogations que pose votre implant dans votre vie de tous les jours. N'hésitez pas à nous questionner. Vous pouvez également nous envoyer vos idées d'articles et éventuellement vos critiques.

Merci d'adresser vos courriers à :
Martine Ottavi - 262, rue Lecourbe
75015 Paris

Réponses apportées par le professeur MEYER aux questions posées le samedi 30 Septembre 2006.



Publication du Centre d'information sur la surdité et l'implant Cochléaire (CISIC)

Association loi 1901 n° 0913012932 - CISIC
<http://www.cisic.fr>

Tél : 06 17 39 54 71

E-mail : info@cisic.fr

L'équipe **OUIE-DIRE** :

Françoise ERNIE

Christiane CLEACH, Catherine DAOUD,
Jeanine JUBEAUX, Véronique LALLEMAND,
Marie-José MAGUER, Martine OTTAVI, Pascal ROCA

Réalisation : FAP

Doit-on se faire vacciner contre la méningite ?

Chez l'adulte - Il s'agit du Pneumo 23 contre la méningite. Il est recommandé pour la vaccination contre le pneumocoque d'une façon générale et pas seulement pour l'implant cochléaire, de faire la vaccination tous les 3 à 5 ans. Actuellement je recommande de la faire tous les 5 ans, c'est largement suffisant. On s'adresse pour cela au médecin généraliste.

Chez l'enfant - Il est recommandé deux vaccinations très différentes : le Prevenar contre la méningite et un vaccin contre l'hémophilus. Le vaccin contre le pneumocoque est très différent de celui de l'adulte. A titre d'information, l'enfant le plus jeune implanté à Paris avait 7 mois, mais l'enfant devient rapidement un adulte en matière d'oreille. A 7 ans, c'est un grand et l'on passe au Pneumo 23.

Quelles sont les précautions à prendre s'il y a une irritation de la peau du crâne au niveau de la cicatrice ou au niveau de l'implant ?

Chez l'adulte, j'ai parfois eu des problèmes graves au niveau de la cicatrice ou au niveau de l'aimant.

Quelquefois, les appareils ont dû être enlevés parce que l'infection n'était pas sévère mais chronique, et que l'on ne pouvait la guérir autrement, malgré des mois d'antibiothérapie, malgré plusieurs opérations chirurgicales pour gratter le mauvais tissu et drainer. Après avoir enlevé l'implant, la guérison se réalise en 5 jours. La peau peut être abîmée car c'est un tissu de cicatrisation qui reste fragile (c'est une mauvaise peau !) parce qu'elle est en permanence écrasée entre les deux antennes c'est-à-dire entre l'aimant de dedans et l'aimant de dehors.

Quelle est la durée de vie de la partie interne de l'implant cochléaire ?

La durée de vie est estimée à 10 ans par les 4 fabricants mais des appareils vont bien au delà et si on les change c'est que leur performance diminue. C'est possible qu'une partie interne dure moins de 10 ans mais alors, c'est la faute à pas de chance.

Est-il conseillé de continuer à porter sa prothèse acoustique du côté non implanté ?

Bien sûr, on doit garder cet appareil pour stimuler le nerf auditif sauf si on est perturbé. La prothèse acoustique n'abîme pas les restes auditifs car elle est réglée pour ne pas l'agresser.

N'OUBLIEZ PAS... N'OUBLIEZ PAS... N'OUBLIEZ PAS... N'OUBLIEZ PAS...

qu'une écoute est possible le mercredi matin à l'hôpital Saint Antoine (service orl) assurée par Jean Jacques.